

Pendant que la confusion règne en ce qui concerne les intentions des libéraux sur la question linguistique au Manitoba, le gouvernement s'embarque, avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, dans une aventure qui ne peut qu'ébranler l'unité nationale. Dans le discours que j'ai prononcé la semaine dernière à propos du Manitoba, j'ai fait un appel à la tolérance et j'ai demandé que l'on adopte une solution manitobaine au problème du bilinguisme. L'opposition conservatrice s'est opposée à l'adoption de ce projet de loi. L'affaire sera maintenant portée devant la Cour suprême.

Le gouvernement fédéral, qui a insisté pour que l'on adopte une solution manitobaine, n'agit pas de la même façon dans les territoires. Le gouvernement a refusé d'attendre une décision initiale de la cour. Il a agi sans avoir consulté les assemblées élues ni les représentants des autochtones et sans avoir attendu une solution du Nord. Ceux qui, pour des raisons personnelles, prétendent que le gouvernement fédéral leur impose le français de force, emploieront la même méthode que celle que le gouvernement a utilisée pour diviser le pays et répandre la haine.

Le gouvernement fédéral doit agir lorsque les assemblées législatives provinciales ne protègent pas les droits des minorités. C'est une obligation constitutionnelle . . .

M. le Président: Le temps de parole du député est écoulé.

* * *

L'EMPLOI

LA CRÉATION D'EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Monsieur le Président, plusieurs milliers d'étudiants vont bientôt chercher du travail. Mais pour ce qui est de trouver des emplois, l'avenir est bien sombre. Tous les gouvernements doivent faire tout leur possible pour fournir des emplois d'été enrichissant à ces étudiants.

Partout dans le pays, les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral ne se préoccupent pas suffisamment de créer ces emplois nécessaires. Certains programmes de création d'emplois sont excellents. Le 28 février 1984, le ministre de la Défense nationale (M. Blais) a dévoilé le Programme de formation et d'emploi des jeunes de son ministère. Cette solution ne fait cependant qu'effleurer le problème. Le ministre peut sûrement trouver les moyens pour tripler au moins l'objectif de ce programme valable en créant 15,000 emplois au lieu de 5,000.

Si le Canada veut jouer un rôle de premier plan parmi les pays du monde au lieu de se contenter d'un rôle de second plan il va falloir qu'il fournisse à ses jeunes l'éducation, l'expérience et tous les débouchés possibles. Faire moins dans un pays qui a tant à offrir est impensable non seulement pour nos concitoyens mais pour le monde entier.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT—COMPARAISON DE LA SITUATION AVEC CELLE DE L'ALLEMAGNE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il doit savoir que les taux d'intérêt ont encore augmenté aujourd'hui, ce qui représente la deuxième hausse consécutive de 20 points cette semaine et cette tendance va sans doute se maintenir pendant encore quelque temps. Ma question met en cause deux autres pays.

L'Allemagne est adjacente à la France et, depuis toujours, ses taux d'intérêt sont inférieurs de 3 ou 4 p. 100 à ceux en vigueur en France. Les échanges commerciaux sont importants entre ces deux pays, dont l'économie est interdépendante. Le ministre peut-il nous dire ce que nous devons faire, au Canada, pour réussir de la même façon à ne plus dépendre de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis?

Une voix: Allez en Allemagne.

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, un député de Nouveau parti démocratique vient de me suggérer de répondre au député d'aller en Allemagne. Cependant, ce n'est pas le conseil que je lui donnerai.

Le député sait que l'économie de la France et de l'Allemagne sont plus proches, en importance, que celles du Canada et des États-Unis. Sur ce plan, il ne fait aucun doute que notre économie n'a rien à voir avec celle des États-Unis. Quant à l'éventualité d'adopter au Canada une politique de taux d'intérêt totalement indépendante de celle des États-Unis, elle est purement théorique, je pense. Nous en avons discuté à la Chambre et en comités parlementaires. Nous avons également abordé la question avec le gouverneur de la Banque du Canada à maintes reprises.

Comme nous pouvons le voir, le taux d'inflation est aussi bas que possible, nous pouvons accroître la productivité autant que possible et être aussi concurrentiels que possible et peut-être même plus que les États-Unis. Dans ce cas-là, notre expansion économique sera plus rapide, ce qui nous permettra peut-être de baisser nos taux d'intérêt. Cependant, cela sous-entend manifestement qu'au Canada, l'inflation devra être inférieure et la productivité supérieure à celles des États-Unis, et ce, de façon régulière, et dans bien des cas, nous devons être prêts à accepter un niveau de vie inférieur pour y parvenir. Voilà, en quelques mots, la réponse à la question.

M. Wilson: Monsieur le Président, le ministre cherchait manifestement ses mots. Sa réponse n'était guère convaincante, et encore moins pour lui que pour nous, de ce côté-ci de la Chambre.

LES CONSÉQUENCES DES TAUX D'INTÉRÊT—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, je me permets de rappeler au ministre que la Suisse est également contiguë à la France et que les taux d'intérêt en Suisse sont moins élevés que ceux d'Allemagne depuis un bon bout de temps.